



Monsieur, Lucien Weiler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 27 janvier 2005

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir transmettre la question suivante à Monsieur le Ministre des Travaux publics ainsi qu'à Monsieur le Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Le 20 juillet 1998, la Chambre des Députés avait voté une loi relative à la construction d'une annexe à la Bibliothèque Nationale à Luxembourg-Kirchberg, les dépenses ne pouvant dépasser la somme de 970 millions de francs luxembourgeois, soit quelques 24 millions d'euros. Force est de constater que ce projet n'a jamais été réalisé. Or, depuis un certain temps, il est question de transformer le bâtiment « Schuman » pour les besoins de la Bibliothèque Nationale. Ainsi, le projet figure dans le programme pluriannuel d'investissement du Gouvernement, une enveloppe budgétaire de 120 millions d'euros étant prévue à sa réalisation.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres :

- 1) Messieurs les Ministres comptent-ils exécuter la loi du 20 juillet 1998 relative à la construction d'une annexe à la Bibliothèque Nationale à Luxembourg-Kirchberg ? Dans la négative, quelles démarches seront prises afin de remédier au manque d'espace qui a été à l'origine de l'idée de faire construire une annexe pour la BNL ?
- 2) Qu'en est-il du projet de transformation du bâtiment « Schuman » pour les besoins de la BNL ?
- 3) Monsieur le Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche peut-il me confirmer qu'une partie des services de la BNL a déjà été transférée vers l'ancien bâtiment « Eurocontrol » au Kirchberg ? Dans l'affirmative, quels sont les services concernés ? Quels services vont encore y déménager ?
- 4) Combien d'agents sont ou seront concernés par ce déménagement ?
- 5) Concernant les conditions de stockage de livres et d'autres documents, le bâtiment « Eurocontrol » répond-il aux exigences posées par des activités bibliothécaires ?
- 6) Est-il toujours prévu d'intégrer la bibliothèque de l'Université du Luxembourg et la Bibliothèque Nationale ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Claudia Dall'Agnol
Députée